

# PEVEPA invite à venir dire non au périmètre autour de la décharge de Curgies

**Les travaux d'extension de la décharge de Curgies battent leur plein.** Depuis le 10 mai, une enquête publique est en cours sur les communes de Jenlain et Curgies. Sita demande l'instauration de servitudes d'utilité publique à la périphérie du centre d'enfouissement des déchets de Curgies, sur un périmètre de 200 mètres.

## Permanence de l'enquêteur aujourd'hui

Anne-Marie Pottier, présidente de PEVEPA (Préservation de l'environnement de Valenciennes-Est et des portes de l'Avesnois), observe : « Il apparaît qu'à l'origine du projet de l'arrêté préfectoral la zone de protection ne concernait que Curgies. Mais c'est suite à l'interrogation de la municipalité de Jenlain exprimée lors d'une délibération du 4 mars 2010, qui s'étonnait qu'aucune zone de protection n'était prévue en limite du territoire de Jenlain, que le préfet a demandé cette nouvelle enquête publique. »

La présidente de l'association, hostile depuis le début au projet d'extension du centre d'enfouissement des déchets, « invite à venir aux mairies de Jenlain et de Curgies consigner sur les registres votre désaccord et votre refus sur ce projet d'imposer un périmètre de protection sur le territoire de Jenlain et en réaffirmant votre opposition à la création de cette nouvelle décharge laquelle se rapproche dangereusement de la zone de captage en eau potable qui alimente les communes environnantes. »

Son association a saisi le tribunal administratif contre les arrêtés préfectoraux. Le jugement n'est toujours pas tombé. ■ VÉ. B.

PHOTO DIDIER CRASNAULT

► L'assemblée générale annuelle de PEVEPA est prévue le mardi 29 juin, à 20 heures, à la salle des fêtes de Jenlain. Renseignements : [www.pevepa.fr](http://www.pevepa.fr)

► L'enquête publique a lieu jusqu'au 10 juin. Permanence du commissaire-enquêteur Elisabeth Delrieu-Bruneau, aujourd'hui, de 14 h à 17 h, à la mairie de Jenlain, et le 10 juin, de 15 h à 18 h, à la mairie de Curgies. Les registres sont consultables aux heures d'ouverture des mairies de Jenlain et Curgies.



Les travaux d'extension ont débuté. L'enquête publique en cours se termine le 10 juin.